

Septième.
J. Jobin, } Exercice français.
T. Lefebvre, }
Huitième.
C. Morisset, Exercice français

La situation au Canada.

(Suite et fin.)

En se reportant aux remarques qui terminaient notre dernier article, on n'aura pas de peine à admettre que notre état de société politique est peut-être unique au monde, et présente des conditions d'équilibre instable qui exigent la plus grande somme d'habileté dans les chefs pour maintenir leur position, et qui quelquefois déjouent les calculs en apparence les mieux appuyés.

En enregistrant les différentes péripéties de ce drame émouvant et excitant, l'histoire a quelquefois à consigner l'emploi de moyens sur l'honnêteté desquels les partis, et surtout les partisans, ne sont pas toujours d'accord en même temps. — *Inde ira.*

Il faut plaindre cette pauvre histoire, qui sera obligée de débrouiller tout cela ! — Heureusement, elle aura pour se guider les règles immuables de la morale et de la justice, qui lui permettront au moins de sauver les principes.

Ce qui précède contient ce qu'on pourrait appeler la philosophie de notre situation politique. Quant aux applications pratiques, il n'appartient pas à l'Abéille de chercher à devancer les jugements de l'histoire : elle doit se borner à enregistrer les faits principaux.

Quand l'Abéille est partie pour prendre ses vacances, le parti libéral était le parti ministériel à Québec et à Ottawa.

Les Ministres pour la Province de Québec sont :

L'Hon. H.-G. Joly, Premier Ministre et Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics ;

L'Hon. D.-A. Ross, Procureur Général ;

L'Hon. P. Bachand, Trésorier ;

L'Hon. F.-G. Marchand, Secrétaire Provincial ;

L'Hon. H. Starnes, Orateur du Conseil Législatif ;

L'Hon. C.-F.-S. Langelier, Commissaire des terres de la Couronne ;

L'Hon. A. Chauveau, Solliciteur Général.

Pour le Gouvernement Fédéral, les Ministres étaient :

L'Hon. A. Mackenzie, Ministre des Travaux Publics et Premier ;

L'Hon. T.-A.-R. Laflamme, Ministre de la Justice et Procureur Général ;

L'Hon. A.-G. Jones, Ministre de la Milice ;

L'Hon. Isaac Burpee, Ministre des Douanes ;

L'Hon. A.-J. Smith, Ministre de la Marine et des Pêcheries ;

L'Hon. L.-S. Huntingdon, Maître Général des Postes ;

L'Hon. T. Coffin, Receveur Général ;

L'Hon. D. Mills, Ministre de l'Intérieur ;

L'Hon. R.-J. Cartwright, Ministre des Finances ;

L'Hon. C.-A.-P. Polletier, Ministre de l'Agriculture ;

L'Hon. R.-W. Scott, Secrétaire d'Etat ;

L'Hon. W. Laurier, Ministre du Revenu de l'Intérieur.

Nous venons de dire étaient : depuis lors on est, comme les cinq ans du Parlement d'Ottawa étaient écoulés, il a dû y avoir élections générales pour les Communes fédérales. Elles ont eu lieu, et... les rôles ont été complètement renversés.

Le parti conservateur, qui, pendant la dernière Session fédérale encore, n'avait goûté que les amertumes de la minorité, est sorti, comme on dit, de l'urne électorale avec une écrasante majorité, qui a dépassé même, paraît-il, ses propres espérances.

Une particularité de ces dernières élections c'est que, des deux côtés, plusieurs des hommes les plus distingués n'ont pas été élus. De ce nombre se sont trouvés plusieurs des anciens Ministres.

Le sens du vote populaire a été tellement évident que le ministère libéral d'Ottawa n'a pas cru devoir attendre un vote de non-confiance de la part des Chambres. Conformément aux principes constitutionnels énoncés plus haut, il a remis ses portefeuilles entre les mains du Gouverneur Général, Lord Dufferin. Son Excellence a dû alors s'adresser à l'un des chefs du parti conservateur ; c'est Sir John-A. Macdonald, ancien Premier Ministre, qui a été chargé de former le nouveau Ministère.

Ce dernier n'a pu être complet avant le départ de Lord Dufferin ; il l'a été depuis. Voici les noms des nouveaux Ministres :

L'Hon. Sir J.-A. Macdonald, Ministre de l'Intérieur et Premier ;

L'Hon. S.-L. Tilley (ex-Lieutenant-Gouverneur du Nouv.-Brunswick), Ministre des Finances ;

L'Hon. Dr. C. Tupper, Ministre des Travaux Publics ;

L'Hon. James McDonald, Ministre de la Justice ;

L'Hon. J.-H. Pope, Ministre de l'Agriculture ;

L'Hon. John O'Connor, Président du Conseil ;

L'Hon. L.-F.-R. Masson, Ministre de la Milice ;

L'Hon. H.-L. Langevin, Maître Général des Postes ;

L'Hon. J.-C. Pope, Ministre de la Marine et des Pêcheries ;

L'Hon. Mackenzie Bowell, Ministre des Douanes ;

L'Hon. J.-C. Aikens, Secrétaire d'Etat ;

L'Hon. Alex. Campbell, Receveur Général ;

L'Hon. L.-F.-G. Baby, Ministre du Revenu de l'Intérieur.

Ceux des nouveaux Ministres qui ont été élus pour les Communes aux dernières élections, ont cessé, en acceptant leurs portefeuilles de Ministres, d'être membres des Communes, et il faut qu'ils

se présentent de nouveau au peuple pour être réélus comme Ministres. Il n'y a d'exception à cette règle que pour ceux qui sont déjà Sénateurs ou qui pourraient le devenir avant l'époque des élections.

En résumé donc la situation est celle-ci : le parti libéral, qui est ministériel à Québec, se trouve dans l'opposition à Ottawa ; tandis que le parti conservateur, dans l'opposition à Québec, est ministériel au gouvernement fédéral.

Parmi les causes auxquelles on attribue le changement produit par les dernières élections fédérales, on en signale une, la question de la *Protection* et du *Libre-Echange*, sur laquelle les jeunes lecteurs de l'Abéille ne se forment peut-être pas une idée très-claire.

Si cette causerie ne les ennuyait pas trop, il y aura peut-être moyen de revenir sur ce dernier sujet.

AMICUS.

Le Cardinal Cullen et Mgr Dupanloup.

L'Église vient de perdre dans la personne de Son Eminence le Cardinal Cullen et dans celle de Mgr Dupanloup deux prélats du plus grand mérite.

Le Cardinal Cullen est né au commencement de ce siècle. Il fit à Rome un séjour de plus de trente années et fut nommé par Pie IX, évêque d'Armagh et Primat de toute l'Irlande en 1850. Transféré plus tard au siège de Dublin, il fut un des fondateurs de l'Université catholique de cette ville. C'est en 1866 qu'il fut nommé Cardinal.

Mgr Félix-Antoine-Philibert Dupanloup, évêque d'Orléans, est décédé le 11 octobre. Nous ne pouvons songer à donner une biographie de l'illustre prélat, disons seulement qu'il n'y a eu qu'une voix parmi les catholiques de France pour déplorer la perte de ce grand défenseur des droits de l'Église.

Mgr Dupanloup est le 118ème évêque d'Orléans depuis l'érection de ce siège au IIIe siècle. Il aura pour successeur le coadjuteur qu'il avait demandé lui-même Saint-Père, Mgr Pierre-Hector Coullié, ancien élève de l'illustre défunt à Saint-Nicolas. Nommé coadjuteur avec future succession, par décret le 23 août 1876, préconisé évêque de Sidonie *in partibus* le 29 septembre suivant, il fut sacré dans l'église métropolitaine de Paris le 19 novembre 1876.

Le diocèse d'Orléans a une population de 353,021 habitants, 41 cures, 293 succursales et 63 vicariats reconnus par l'Etat.

Dans une discussion un peu chaude :
— Puisque c'est ainsi, monsieur, il ne nous reste plus qu'à échanger nos cartes !...

— Merci bien. Je ne me bats pas en duel.

— J'en étais sûr !...

— Parbleu ! c'est aussi pour cela que vous me le proposiez !